



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 29 août 2006 à 13 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, mesdames et messieurs les conseillers-ères Frank Thérien, André Laframboise, Alain Riel, Alain Pilon, Patrice Martin, Pierre Phillion, Denise Laferrière, Simon Racine, Denis Tassé, Luc Angers, Joseph De Sylva, Richard Côté, Aurèle Desjardins, Yvon Boucher, Luc Montreuil et Jocelyne Houle.

Sont également présents monsieur Mark B. Laroche, madame Marie-Hélène Lajoie ainsi que mesdames Suzanne Ouellet, Nicole Dumoulin, Carole St-Arnaud Gaboury, Lucie Poulin, messieurs Luc Bouvier, Claude Doucet, Louis-Paul Guindon, John Janusz et Roland Morin.

Est absente madame la conseillère Louise Poirier.

CP20060829-P1

PROJET NUMÉRO 59769 – CENTRE SPORTIF – INVALIDITÉ DES CONVENTIONS SIGNÉES EN 2001

13 h 40 - Suite à la présentation effectuée par le directeur du Module des travaux publics et de l'environnement, les membres du conseil statuent sur les recommandations suivantes :

Monsieur le conseiller Frank Thérien quitte son siège.

CP-TPE-2006-039 - ACTUALISATION

Mandater le Module des travaux publics et de l'environnement ainsi que le Module de la culture et des loisirs à actualiser les paramètres du projet en y incluant les impacts d'une certification LEED et les besoins en matière de concept architectural et autoriser un budget maximal de 75 000 \$ à cet effet.

CP-TPE-2006-040 – ÉQUIPE DE PROJET

Autoriser un budget d'environ 550 000 \$ pour la formation de l'équipe de réalisation du projet dans le cadre du financement déjà identifié.

Acceptée à l'unanimité

Les recommandations **CP-TPE-2006-037** et **CP-TPE-038** ont fait l'objet de discussion à huis clos.

CP-TPE-2006-038 - CONVENTIONS

Constater l'invalidité des conventions signées et réserver tous les recours visant la remise en état des parties dans leur position initiale au moment de la signature des conventions.

CP-TPE-2006-038 – MÉTHODE DE RÉALISATION

Autoriser le Module des travaux publics et de l'environnement à réaliser ce projet selon la méthode conception/construction.

Acceptée à l'unanimité

Le projet de résolution numéro 59769 sera déposé à l'assemblée du comité exécutif du 30 août 2006.

CP20060829-P2

**PROJET NUMÉRO 57868 – GESTION DE L'ÉDIFICE LA FONDERIE –
GESTION A.R.S.O.**

14 h 45 - Les membres du conseil ont pris connaissance des éléments de la présentation effectuée par le directeur du Module de la culture et des loisirs et statuent sur la recommandation suivante :

CP-CL-2006-20

- faire parvenir un avis écrit à Gestion A.R.S.O. afin de mettre fin au protocole d'entente de gestion entre la Ville et Gestion A.R.S.O. conformément à l'article 2.3 du protocole;
- autoriser le trésorier à réduire le cautionnement sur la marge de crédit de 50 000 \$ et l'emprunt de 200 000 \$ (CM-2004-323) à un montant équivalent au solde en date de l'approbation de la résolution par le conseil;
- mandater le Module de la culture et des loisirs :
 - a) d'établir en date du 30 octobre 2006, les montants dus par Gestion A.R.S.O. conformément à l'article 2.4 du protocole;
 - b) de prendre en charge la gestion de l'ensemble des activités à La Fonderie.
- autoriser le Module de la culture et des loisirs à entreprendre toutes les procédures nécessaires afin de récupérer les sommes dues.

Acceptée à l'unanimité

Le projet de résolution numéro 57868 sera déposé à l'assemblée du comité exécutif du 30 août 2006.

CP20060829-P3

**PROJET NUMÉRO 58415 – RECONDUCTION DU PROGRAMME DES
SITES DE GLISSADE POUR LA SAISON 2006-2007**

Ce dossier sera inscrit à l'ordre du jour du conseil municipal du 19 septembre prochain.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

CP20060829-PD1

Correspondance numéro 59685 – Lettre datée du 11 août 2006 de madame Sylvie Lafontaine, gestionnaire du Groupe Conseil Pierda (Canada) inc. – Demande de modification à la réglementation de la circulation sur la rue des Marouettes

CP20060829-PD2

Correspondance numéro 59690 – Pétition déposée à la séance du conseil municipal tenue le 22 août 2006 par monsieur François Zarraga – Réfection des égouts sur les rues Kent, Saint-Étienne et Dollard-des-Ormeaux

MICHELINE LAROUCHE**Greffière adjointe
Service du greffe**